



N° 2025_068

AFFAIRES GÉNÉRALES – Mise à jour des tarifs du cimetière - Approbation et autorisation de signer

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 29 septembre 2025, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie le lundi 6 octobre 2025 à 20h30, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUILLERIER, Isabelle BRIARD, Éric DODET, Pascal FOULON, Valérie LABOUACHRA, Serge LEBRUN, Florence MARQUES DA SILVA, Jean-Marc MASSE, Daniel BOCQUET, Sylvie CLERC, Marie-Françoise QUERE, Bruno GUITTARD, Christiane BRESSON, Christine ADRIAN, Charline MARTINEAU, Joël GIRARD, Carl LEQUERTIER et Raymond DOUARE.

En exercice : 21
Quorum : 11
Présents : 19
Votants : 21

Excusés :

Sébastien GALERON, Jean-Luc FOURNIER

Pouvoirs :

Sébastien GALERON Dominique RENAULT
Jean-Luc FOURNIER Eric DODET

Secrétaire de séance : Joël GIRARD

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2121-29 par lequel le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune ;

Vu la délibération n° 2024_059 en date du 8 juillet 2024 relative à la fixation des tarifs des services municipaux pour l'année scolaire/civile suivante et la proposition de séparer les décisions selon les différents services ;

Considérant que chaque année, un calendrier d'adoption des tarifs municipaux est proposé pour davantage de lisibilité dans l'intérêt des familles et des différents usagers ;

Considérant l'augmentation des coûts de fonctionnement ainsi que le taux d'inflation actuel qui impactent considérablement le budget de la commune ;

Considérant que les tarifs sont applicables à compter du 1^{er} janvier de l'année n+1 jusqu'au 31 décembre de ladite année pour le cimetière et que par conséquent les nouveaux tarifs sont votés en octobre 2025 pour une application du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026 ;

Considérant les projets et tableaux présentés ci-après ;

Tarifs du Cimetière :

Sépultures	Tarifs 2025	Tarifs 2026
30 ans	135 €	140 €
50 ans	195 €	200 €
Columbariums		
30 ans	600 €	620 €
50 ans	825 €	850 €
Cavurnes		
30 ans	485€	495 €
50 ans	710€	730 €

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal :

- **D'APPROUVER** les grilles de tarifs liées au cimetière pour l'année civile 2026 telles qu'elles sont ci-dessus présentées ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à mettre en œuvre l'ensemble de ces tarifs et à signer tous les documents afférents à cette révision tarifaire.

A Saint-Ay, le 10 OCT 2025

Le Maire,

Fredéric CUIILLERIER

Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le 10 OCT 2025
Et de l'affichage le 10 OCT 2025

Secrétaire de séance :

Joël GIRARD